

Paris, le 13/02/2015

L'ASFA a pris connaissance des propos tenus par Michel Sapin ce matin sur I-TÉLÉ qualifiant de « bonne idée » une initiative visant à une action de groupe contre les tarifs des péages.

Elle s'étonne que le ministre des Finances, garant de la continuité de l'État et de sa signature contractuelle, lui-même signataire des arrêtés tarifaires pris annuellement en application des contrats et en contrepartie des investissements consentis par les concessionnaires pour le compte de l'État, semble ainsi soutenir une contestation en justice de ces arrêtés.

L'ASFA rappelle que les tarifs autoroutiers sont règlementés et administrés par l'État et demande que cesse une polémique prenant en otage des sociétés qui appliquent leurs obligations contractuelles d'une façon qui n'est nullement contestée par les organes de contrôle indépendants.